

Mot du président

L'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ) a été fondée en 1995 pour regrouper les gestionnaires de pistes et de réseaux cyclables intéressés par la saine gestion de leurs ressources et équipements.

Les membres de l'ARCQ ont largement contribué au développement de la Route verte avec la coordination de Vélo Québec.

L'ARCQ a réalisé en 2011 une réflexion stratégique sur son avenir et articulé un plan d'actions sommaires dont la réalisation est liée à la mise en œuvre de ressources financières ou humaines.

C'est pourquoi, au début de 2012, le conseil d'administration a décidé de confier un mandat à DAA Stratégies afin de réaliser une enquête et de nous accompagner dans cette démarche. À la lumière de cette enquête, le conseil d'administration a décidé d'apporter plusieurs changements au fonctionnement de l'Association.

GOVERNANCE : CONSEIL D'ADMINISTRATION

En théorie, tous les 17 membres actifs et les 12 membres cooptés par Réseau Vert faisaient partie du C.A.

Dorénavant, le conseil sera composé de neuf membres actifs et de deux membres associés. L'ensemble des régions du Québec est regroupé dans 9 groupes et les membres associés seront Vélo Québec et le Sentier transcanadien secteur Québec, pour maintenir la synergie qui s'est développée entre nos organisations respectives dans le passé.

RESSOURCES HUMAINES

Depuis sa création, l'ARCQ n'a jamais eu de personnel à son service si ce n'est d'un contrat avec un organisme membre de l'Association pour le secrétariat et la comptabilité. Ce furent tour à tour la Véloroute des Bleuets, Réseaux Plein Air Drummond et Réseau Vert qui accomplirent cette tâche. Quant à la fonction de coordonnateur, elle fut assumée par des bénévoles-présidents de l'Association (Jean-Claude Lindsay et Réjean Parent).

Je suis heureux d'annoncer que depuis le 1^{er} novembre 2012, nous pouvons compter sur un coordonnateur permanent à temps partiel. Il s'agit de M. Frédéric Lessard-Poulin. M. Poulin possède un baccalauréat en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il étudie présentement pour l'obtention d'une maîtrise en gestion de projets. Depuis sa graduation en 2009, il a réalisé plusieurs interventions et études pour des organismes de la région de Québec

MISSION

La mission a été redéfinie pour devenir un regroupement des organisations publiques et privées ayant pour mandat la gestion des voies cyclables. Elle met en réseau les gestionnaires, employés et bénévoles de ces dernières afin d'offrir des activités d'information, de formation ou de perfectionnement, et des outils de gestion.

L'ARCQ défend et représente les intérêts de ses membres sur des dossiers d'intérêt collectif



COMMUNICATION

C'est en matière de communication que les changements sont les plus importants.

1. Il y aura la production et la transmission d'une infolettre mensuelle (actualité pertinente à la gestion et au développement des voies cyclables).
2. Nous implanterons en cours d'année un site Internet ouvert, simple et efficace, incluant une section fermée et sécurisée pour les membres.
3. Une banque de documents et de présentations Power Point sera mise à la disposition des membres.
4. Nous organiserons un Colloque annuel incluant si possible des visites de sites cyclables intéressants.
5. Nous organiserons également au besoin, de la formation technique pour répondre adéquatement aux problématiques liées à la gestion et à l'entretien des voies cyclables.

MEMBERSHIP

Nous allons recruter et accueillir toutes les organisations publiques ou privées ayant pour mandat la gestion et le développement des voies cyclables, soit les MRC, les CLD et les villes.

COTISATION

La cotisation actuelle, soit un montant de base auquel s'ajoute 2 \$ par kilomètre, est modifiée.

Elle sera maintenant subdivisée en 3 catégories, soit :

- Petite (de 0 à 25 km) : 250 \$
- Moyenne (de 26 à 75 km) : 400 \$
- Grande (de 76 km et plus) : 550 \$